

Électricité et Eaux de Madagascar – EEM
Société anonyme au capital de 14.234.997,50 euros
Siège social : Spaces Les Halles - 40, rue du Louvre 75001 Paris
602 036 782 RCS PARIS

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 23 juillet 2021, à 10 heures 00

NOUVEAU LIEU - Centre d’Affaires Paris Trocadéro – 112, avenue Kleber 75016 PARIS

ORDRE DU JOUR

Projets des résolutions présentées par l’Administrateur Judiciaire et l’Administrateur Provisoire

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des rapports qui les concernent ;
- Approbation des comptes consolidés et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des rapports qui les concernent ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 en instance d'affectation ;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2019 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, et approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation de la politique de rémunération du président-directeur général conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce ;
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs conformément à l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce ;
- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou attribuée au titre du même exercice et mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2019 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Valéry LE HELLOCO, président directeur général ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Projet de résolution présenté par Monsieur Francis LAGARDE et non agréé par l’Administrateur Provisoire et l’Administrateur Judiciaire

- Décision de cantonnement des droits de vote du concert de Monsieur Valéry Le Helloco.